

**SYNDICAT MIXTE DES COMMUNES ALIMENTEES PAR
LES CANAUX DE LA SIAGNE ET DU LOUP
- SICASIL -**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAL**

SEANCE DU 14 AVRIL 2025

DELIBERATION n° 0104-2025

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 – BUDGET EAU POTABLE

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze avril, à dix-huit heures, le comité du Syndicat Mixte des Communes Alimentées par les Canaux de la Siagne et du Loup, régulièrement convoqué en date du 08 avril 2025, s'est réuni au SICASIL 28 Boulevard du Midi- Louise Moreau, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel SAUVAGE.

Membres du comité du SICASIL :

- En exercice : 50
- Présents ou représentés : 37

Secrétaire de séance :

M. Françoise BRUNETEAUX

Pour la compétence eau potable :

- En exercice : 25
- Présents ou représentés : 17

Etaient Présents :

Pour la CACPL

Mmes Françoise BRUNETEAUX, Marie POURREYRON,
Noémie DEWAVRIN, Marie TARDIEU ;
MM. Jean-Michel SAUVAGE, Christophe FIORENTINO, Eric
CATANESE, Charles BAREGE, Guy LOPINTO, Jean-Luc
RICHARD ;

Pour la CAPG

Mme Florence SIMON ;
MM. Robert NOVELLI, Marc COMBE ;

Pour la CASA

-

Etaient représentés :

Pour la CACPL

M. David LISNARD par M. Jean-Michel SAUVAGE ;
M. Antoine BABU par Mme Marie POURREYRON ;
M. Richard GALY par M. Guy LOPINTO,
Mme Michèle PAGANIN par Mme Françoise BRUNETEAUX,

AR Prefecture

006-250601689-20250414-0104_2025-DE
Reçu le 18/04/2025

Pour la compétence incendie :

– En exercice : 25

– Présents ou représentés : 20

Etaient Présents :

Pour la Commune de Cannes :

Mmes Françoise BRUNETEAU, Marie POURREYRON, Noémie DEWAVRIN ;
MM. Jean-Michel SAUVAGE, Christophe FIORENTINO,
Eric CATANESE ;

Pour la Commune du Cannet :

–

Pour la Commune de Mandelieu-La Napoule :

Mme Marie TARDIEU ;
M. Eric CHAUMIER.

Pour la Commune de Mougins :

M. Guy LOPINTO.

Pour la Commune d'Auribeau-Sur-Siagne :

–

Pour la Commune de Pégomas :

M. Dominique VOGEL.

Pour la Commune de la Roquette-Sur-Siagne :

M. Robert NOVELLI.

Pour la Commune de Théoule-Sur-Mer :

M. Jean-Luc RICHARD,

Pour la Commune de Vallauris :

Mme Séverine MAGGIO-DELAGE ;
MM. Thierry COMODINI, Philippe SEPTIER.

Etaient représentés :

Pour la Commune de Cannes

M. David LISNARD par M. Jean-Michel SAUVAGE ;
M. Antoine BABU par Mme Marie POURREYRON ;
M. Richard GALY par M. Guy LOPINTO ;
Mme Michèle PAGANIN par Mme Françoise BRUNETEAU
Mme Blandine BAIN par Mme Séverine MAGGIO-DELAGE ;

AR Prefecture

006-25060185414-0104_2023 DE
 Reçu le 18/04/2025
 Considérant que Monsieur Sauvage, Président, est sorti de la séance lors de la tenue de la présente délibération en laissant la présidence à Monsieur Robert NOVELLI, Vice-Président délégué aux finances.

Monsieur Novelli expose :

Vu l'article L1612-12 du code général des collectivités territoriale,

Considérant que le compte administratif :

- Rapproche les prévisions inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses et en recettes ;
- Présente les résultats comptables de l'exercice ;
- Doit être soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Le comité syndical,

- **APPROUVE** l'exécution du budget de l'exercice 2024 présentée dans un document complet élaboré dans le strict respect du formalisme imposé par l'instruction budgétaire et comptable M49, et synthétisée ci-dessous, à savoir :
- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous.

BUDGET PRINCIPAL EAU POTABLE

Situation financière générale

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Réalisation de l'exercice 2024	9 096 172,52	9 716 104,67	3 777 723,35	12 076 712,53
Résultat de l'exercice 2024	619 932,15			8 298 989,18
Résultats antérieurs reportés N-1	5 252 033,77			1 590 422,13
TOTAL (réalisations + reports)	14 348 206,29	9 716 104,67	3 777 723,35	13 667 134,66
Résultat de clôture	-4 632 101,62			9 889 411,31
Restes à réaliser à reporter en 2025	1 329 406,69	738 522,03		
TOTAL CUMULE	15 677 612,98	10 454 626,70	3 777 723,35	13 667 134,66
Résultat de clôture cumulé	-5 222 986,28			9 889 411,31

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,


 Jean-Michel SAUVAGE
 SYCASIL

**SYNDICAT MIXTE DES COMMUNES ALIMENTEES PAR
LES CANAUX DE LA SIAGNE ET DU LOUP
- SICASIL -**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAL**

SEANCE DU 14 AVRIL 2025

DELIBERATION n° 0204-2025

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 – BUDGET ANNEXE
ENERGIES RENOUVELABLES**

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze avril, à dix-huit heures, le comité du Syndicat Mixte des Communes Alimentées par les Canaux de la Siagne et du Loup, régulièrement convoqué en date du 08 avril 2025, s'est réuni au SICASIL 28 Boulevard du Midi- Louise Moreau, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel SAUVAGE.

Membres du comité du SICASIL :

- En exercice : 50
- Présents ou représentés : 37

Secrétaire de séance :

M. Françoise BRUNETEAUX

Pour la compétence eau potable :

- En exercice : 25
- Présents ou représentés : 17

Etaient Présents :

Pour la CACPL

Mmes Françoise BRUNETEAUX, Marie POURREYRON,
Noémie DEWAVRIN, Marie TARDIEU ;
MM. Jean-Michel SAUVAGE, Christophe FIORENTINO, Eric
CATANESE, Charles BAREGE, Guy LOPINTO, Jean-Luc
RICHARD ;

Pour la CAPG

Mme Florence SIMON ;
MM. Robert NOVELLI, Marc COMBE ;

Pour la CASA

–

Etaient représentés :

Pour la CACPL

M. David LISNARD par M. Jean-Michel SAUVAGE ;
M. Antoine BABU par Mme Marie POURREYRON ;
M. Richard GALY par M. Guy LOPINTO,
Mme Michèle PAGANIN par Mme Françoise BRUNETEAUX,

AR Prefecture

006-250601689-20250414-0204_2025-DE
Reçu le 18/04/2025

Pour la compétence incendie :

- En exercice : 25
- Présents ou représentés : 20

Etaient Présents :

Pour la Commune de Cannes :

Mmes Françoise BRUNETEAU, Marie POURREYRON, Noémie DEWAVRIN ;
MM. Jean-Michel SAUVAGE, Christophe FIORENTINO,
Eric CATANESE ;

Pour la Commune du Cannet :

–

Pour la Commune de Mandelieu-La Napoule :

Mme Marie TARDIEU ;
M. Eric CHAUMIER.

Pour la Commune de Mougins :

M. Guy LOPINTO.

Pour la Commune d'Auribeau-Sur-Siagne :

–

Pour la Commune de Pégomas :

M. Dominique VOGEL.

Pour la Commune de la Roquette-Sur-Siagne :

M. Robert NOVELLI.

Pour la Commune de Théoule-Sur-Mer :

M. Jean-Luc RICHARD,

Pour la Commune de Vallauris :

Mme Séverine MAGGIO-DELAGE ;
MM. Thierry COMODINI, Philippe SEPTIER.

Etaient représentés :

Pour la Commune de Cannes

M. David LISNARD par M. Jean-Michel SAUVAGE ;
M. Antoine BABU par Mme Marie POURREYRON ;
M. Richard GALY par M. Guy LOPINTO ;
Mme Michèle PAGANIN par Mme Françoise BRUNETEAU
Mme Blandine BAIN par Mme Séverine MAGGIO-DELAGE ;

AR Prefecture

006-256811889-20230414_0204_2023-DE
Considérant que Monsieur Sauvage, Président, est sorti de la séance lors de la tenue de la présente
Reçu 1 délibération 2023-DE
Reçu 1 délibération 2023-DE
laissant la présidence à Monsieur Robert NOVELLI, Vice-Président délégué aux finances,

Monsieur NOVELLI expose :

Vu l'article L1612-12 du code général des collectivités territoriale,

Considérant que le compte administratif :

- Rapproche les prévisions inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses et en recettes ;
- Présente les résultats comptables de l'exercice ;
- Doit être soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Le comité syndical,

- **APPROUVE** l'exécution du budget de l'exercice 2024 présentée dans un document complet élaboré dans le strict respect du formalisme imposé par l'instruction budgétaire et comptable M41, et synthétisée ci-dessous, à savoir :
- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous.

BUDGET ANNEXE ENERGIE

Situation financière générale

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Réalisation de l'exercice 2024	230 185,33	211 963,72	593 991,29	566 148,26
Résultat de l'exercice 2024	-18 221,61		-27 843,03	
Résultats antérieurs reportés N-1		327 430,69		244 760,20
TOTAL (réalisations +	230 185,33	539 394,41	593 991,29	810 908,46
Résultat de clôture		309 209,08		216 917,17
Restes à réaliser à reporter en 2025	136 026,40			
TOTAL CUMULE	366 211,73	539 394,41	593 991,29	810 908,46
Résultat de clôture cumulé		173 182,68		216 917,17

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président.


Jean-Michel SAUVAGE

SICASIL

**SYNDICAT MIXTE DES COMMUNES ALIMENTÉES PAR
LES CANAUX DE LA SIAGNE ET DU LOUP
- SICASIL -**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAL**

SEANCE DU 14 AVRIL 2025

DELIBERATION n° 0304-2025

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 – BUDGET ANNEXE
DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE**

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze avril, à dix-huit heures, le comité du Syndicat Mixte des Communes Alimentées par les Canaux de la Siagne et du Loup, régulièrement convoqué en date du 08 avril 2025, s'est réuni au SICASIL 28 Boulevard du Midi- Louise Moreau, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel SAUVAGE.

Membres du comité du SICASIL :

– En exercice : 50
– Présents ou représentés : 37

Secrétaire de séance :

M. Françoise BRUNETEAUX

Pour la compétence eau potable :

– En exercice : 25
– Présents ou représentés : 17

Etaient Présents :

Pour la CACPL

Mmes Françoise BRUNETEAUX, Marie POURREYRON,
Noémie DEWAVRIN, Marie TARDIEU ;
MM. Jean-Michel SAUVAGE, Christophe FIORENTINO, Eric
CATANESE, Charles BAREGE, Guy LOPINTO, Jean-Luc
RICHARD ;

Pour la CAPG

Mme Florence SIMON ;
MM. Robert NOVELLI, Marc COMBE ;

–

Pour la CASA

Etaient représentés :

Pour la CACPL

M. David LISNARD par M. Jean-Michel SAUVAGE ;
M. Antoine BABU par Mme Marie POURREYRON ;
M. Richard GALY par M. Guy LOPINTO,
Mme Michèle PAGANIN par Mme Françoise BRUNETEAUX,

AR Prefecture

006-250601689-20250414-0304_2025-DE
Reçu le 18/04/2025

Pour la compétence incendie :

- En exercice : 25
- Présents ou représentés : 20

Etaient Présents :

Pour la Commune de Cannes :

Mmes Françoise BRUNETEAU, Marie POURREYRON, Noémie DEWAVRIN ;
MM. Jean-Michel SAUVAGE, Christophe FIORENTINO, Eric CATANESE ;

Pour la Commune du Cannet :

-

Pour la Commune de Mandelieu-La Napoule :

Mme Marie TARDIEU ;
M. Eric CHAUMIER.

Pour la Commune de Mougins :

M. Guy LOPINTO.

Pour la Commune d'Auribeau-Sur-Siagne :

-

Pour la Commune de Pégomas :

M. Dominique VOGEL.

Pour la Commune de la Roquette-Sur-Siagne :

M. Robert NOVELLI.

Pour la Commune de Théoule-Sur-Mer :

M. Jean-Luc RICHARD,

Pour la Commune de Vallauris :

Mme Séverine MAGGIO-DELAGE ;
MM. Thierry COMODINI, Philippe SEPTIER.

Etaient représentés :

Pour la Commune de Cannes

M. David LISNARD par M. Jean-Michel SAUVAGE ;
M. Antoine BABU par Mme Marie POURREYRON ;
M. Richard GALY par M. Guy LOPINTO ;
Mme Michèle PAGANIN par Mme Françoise BRUNETEAU
Mme Blandine BAIN par Mme Séverine MAGGIO-DELAGE ;

Considérant que Monsieur Sauvage, Président, est sorti de la séance lors de la tenue de la présente délibération en laissant la présidence à Monsieur Robert NOVELLI, Vice-Président délégué aux finances,

AR Prefecture

006-256015014-0004-2025
 Reçu le 18/04/2025

Considérant que Monsieur Sauvage, Président, est sorti de la séance lors de la tenue de la présente délibération en laissant la présidence à Monsieur Robert NOVELLI, Vice-Président délégué aux finances.

Vu l'article L1612-12 du code général des collectivités territoriale ;

Considérant que le compte administratif :

- Rapproche les prévisions inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses et en recettes ;
- Présente les résultats comptables de l'exercice ;
- Doit être soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Le comité syndical :

- **APPROUVE** l'exécution du budget de l'exercice 2023 présentée dans un document complet élaboré dans le strict respect du formalisme imposé par l'instruction budgétaire et comptable M14, et synthétisée ci-dessous ;
- **ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-après :

BUDGET ANNEXE INCENDIE

Situation financière générale

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Réalisation de l'exercice 2024	298 224,29	232 565,79	118 405,28	196 164,00
Résultat de l'exercice 2024	-65 658,50			77 758,72
Résultats antérieurs 2024	114 839,59			160 024,64
TOTAL (réalisations + reports)	413 063,88	232 565,79	118 405,28	356 188,64
Résultat de clôture	-180 498,09			237 783,36
Restes à réaliser à reporter en 2025		12 621,00		
TOTAL CUMULE	413 063,88	245 186,79	118 405,28	356 188,64
Résultat de clôture cumulés	-167 877,09			237 783,36

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Le Président.

Jean-Michel SAUVAGE



**SYNDICAT MIXTE DES COMMUNES ALIMENTÉES PAR
LES CANAUX DE LA SIAGNE ET DU LOUP
- SICASIL -**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAL**

SEANCE DU 14 AVRIL 2025

DELIBERATION n° 0404-2025

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2024 – BUDGET EAU POTABLE

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze avril, à dix-huit heures, le comité du Syndicat Mixte des Communes Alimentées par les Canaux de la Siagne et du Loup, régulièrement convoqué en date du 08 avril 2025, s'est réuni au SICASIL 28 Boulevard du Midi- Louise Moreau, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel SAUVAGE.

Membres du comité du SICASIL :

- En exercice : 50
- Présents ou représentés : 37

Secrétaire de séance :

M. Françoise BRUNETEAUX

Pour la compétence eau potable :

- En exercice : 25
- Présents ou représentés : 17

Etaient Présents :

Pour la CACPL

Mmes Françoise BRUNETEAUX, Marie POURREYRON,
Noémie DEWAVRIN, Marie TARDIEU ;
MM. Jean-Michel SAUVAGE, Christophe FIORENTINO, Eric
CATANESE, Charles BAREGE, Guy LOPINTO, Jean-Luc
RICHARD ;

Pour la CAPG

Mme Florence SIMON ;
MM. Robert NOVELLI, Marc COMBE ;

Pour la CASA

-

Etaient représentés :

Pour la CACPL

M. David LISNARD par M. Jean-Michel SAUVAGE ;
M. Antoine BABU par Mme Marie POURREYRON ;
M. Richard GALY par M. Guy LOPINTO,
Mme Michèle PAGANIN par Mme Françoise BRUNETEAUX,

AR Prefecture

006-250601689-20250414-0404_2025-DE
Reçu le 18/04/2025

Pour la compétence incendie :

- En exercice : 25
- Présents ou représentés : 20

Etaient Présents :

Pour la Commune de Cannes :

Mmes Françoise BRUNETEAU, Marie POURREYRON, Noémie DEWAVRIN ;
MM. Jean-Michel SAUVAGE, Christophe FIORENTINO,
Eric CATANESE ;

Pour la Commune du Cannet :

-

Pour la Commune de Mandelieu-La Napoule :

Mme Marie TARDIEU ;
M. Eric CHAUMIER.

Pour la Commune de Mougins :

M. Guy LOPINTO.

Pour la Commune d'Auribeau-Sur-Siagne :

-

Pour la Commune de Pégomas :

M. Dominique VOGEL.

Pour la Commune de la Roquette-Sur-Siagne :

M. Robert NOVELLI.

Pour la Commune de Théoule-Sur-Mer :

M. Jean-Luc RICHARD,

Pour la Commune de Vallauris :

Mme Séverine MAGGIO-DELAGE ;
MM. Thierry COMODINI, Philippe SEPTIER.

Etaient représentés :

Pour la Commune de Cannes

M. David LISNARD par M. Jean-Michel SAUVAGE ;
M. Antoine BABU par Mme Marie POURREYRON ;
M. Richard GALY par M. Guy LOPINTO ;
Mme Michèle PAGANIN par Mme Françoise BRUNETEAU
Mme Blandine BAIN par Mme Séverine MAGGIO-DELAGE ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) ;

VU le Budget primitif du budget principal du SICASIL de l'exercice 2024 approuvé le 12 avril 2024 par le Conseil Syndical et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses à effectuer et celui des mandats délivrés, les bordereaux de mandats ;

VU le Compte administratif de l'exercice 2024 du budget principal du SICASIL approuvé lors de la séance de ce jour ;

VU le Compte de gestion dressé par les Chefs des Services de Gestion comptable, tel que présenté en annexe ;

CONSIDERANT que les Chefs des Services de Gestion comptable ont repris, dans leurs écritures, le montant de chacun des soldes de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'ils ont procédé à toutes les opérations d'ordre prescrites dans ses écritures ;

CONSIDERANT l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

CONSIDERANT la comptabilité des valeurs inactives ;

CONSIDERANT que le Compte de gestion du budget principal pour l'exercice 2024 est conforme au Compte administratif du Budget principal pour l'exercice 2024 ;

Le Conseil Syndical :

- **APPROUVE** le Compte de gestion du budget eau potable, exercice 2024, établi par les Chefs des services de Gestion comptable, lequel est certifié conforme par M. le Président, Ordonnateur ;
- **DECLARE** que le Compte de gestion du budget eau potable, exercice 2024, n'appelle ni observation ni réserve.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Le Président,

Jean-Michel SAUVAGE



**SYNDICAT MIXTE DES COMMUNES ALIMENTÉES PAR
LES CANAUX DE LA SIAGNE ET DU LOUP
- SICASIL -**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAL**

SEANCE DU 14 AVRIL 2025

DELIBERATION n° 0504-2025

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2024 – BUDGET ANNEXE ENERGIES
RENOUVELABLES**

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze avril, à dix-huit heures, le comité du Syndicat Mixte des Communes Alimentées par les Canaux de la Siagne et du Loup, régulièrement convoqué en date du 08 avril 2025, s'est réuni au SICASIL 28 Boulevard du Midi- Louise Moreau, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel SAUVAGE.

Membres du comité du SICASIL :

- En exercice : 50
- Présents ou représentés : 37

Secrétaire de séance :

M. Françoise BRUNETEAUX

Pour la compétence eau potable :

- En exercice : 25
- Présents ou représentés : 17

Etaient Présents :

Pour la CACPL

Mmes Françoise BRUNETEAUX, Marie POURREYRON,
Noémie DEWAVRIN, Marie TARDIEU ;
MM. Jean-Michel SAUVAGE, Christophe FIORENTINO, Eric
CATANESE, Charles BAREGE, Guy LOPINTO, Jean-Luc
RICHARD ;

Pour la CAPG

Mme Florence SIMON ;
MM. Robert NOVELLI, Marc COMBE ;

-

Pour la CASA

Etaient représentés :

Pour la CACPL

M. David LISNARD par M. Jean-Michel SAUVAGE ;
M. Antoine BABU par Mme Marie POURREYRON ;
M. Richard GALY par M. Guy LOPINTO,
Mme Michèle PAGANIN par Mme Françoise BRUNETEAUX,

AR Prefecture

006-250601689-20250414-0504_2025-DE
Reçu le 18/04/2025

Pour la compétence incendie :

- En exercice : 25
- Présents ou représentés : 20

Etaient Présents :

Pour la Commune de Cannes :

Mmes Françoise BRUNETEAU, Marie POURREYRON, Noémie DEWAVRIN ;
MM. Jean-Michel SAUVAGE, Christophe FIORENTINO,
Eric CATANESE ;

Pour la Commune du Cannet :

-

Pour la Commune de Mandelieu-La Napoule :

Mme Marie TARDIEU ;
M. Eric CHAUMIER.

Pour la Commune de Mougins :

M. Guy LOPINTO.

Pour la Commune d'Auribeau-Sur-Siagne :

-

Pour la Commune de Pégomas :

M. Dominique VOGEL.

Pour la Commune de la Roquette-Sur-Siagne :

M. Robert NOVELLI.

Pour la Commune de Théoule-Sur-Mer :

M. Jean-Luc RICHARD,

Pour la Commune de Vallauris :

Mme Séverine MAGGIO-DELAGE ;
MM. Thierry COMODINI, Philippe SEPTIER.

Etaient représentés :

Pour la Commune de Cannes

M. David LISNARD par M. Jean-Michel SAUVAGE ;
M. Antoine BABU par Mme Marie POURREYRON ;
M. Richard GALY par M. Guy LOPINTO ;
Mme Michèle PAGANIN par Mme Françoise BRUNETEAU
Mme Blandine BAIN par Mme Séverine MAGGIO-DELAGE ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) ;

VU le Budget primitif du budget annexe Energies Renouvelables du SICASIL de l'exercice 2024 approuvé le 12 avril 2024 par le Conseil Syndical et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses à effectuer et celui des mandats délivrés, les bordereaux de mandats ;

VU le Compte administratif de l'exercice 2024 du budget annexe Energies Renouvelables du SICASIL approuvé lors de la séance de ce jour ;

VU le Compte de gestion dressé par les Chefs des Services de Gestion Comptable, tel que présenté en annexe ;

CONSIDERANT que les Chefs des Services de Gestion Comptable ont repris, dans leurs écritures, le montant de chacun des soldes de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'elle a procédé à toutes les opérations d'ordre prescrites dans ses écritures ;

CONSIDERANT l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

CONSIDERANT la comptabilité des valeurs inactives ;

CONSIDERANT que le Compte de gestion du budget annexe Energies Renouvelables pour l'exercice 2024 est conforme au Compte administratif du Budget annexe Energies Renouvelables pour l'exercice 2024 ;

Le Conseil Syndical :

- **APPROUVE** le Compte de gestion du budget annexe Energies Renouvelables, exercice 2024, établi par les Chefs des Services de Gestion Comptable, lequel est certifié conforme par M. le Président, l'Ordonnateur ;
- **DECLARE** que le Compte de gestion du budget annexe Energies Renouvelables, exercice 2024, n'appelle ni observation ni réserve.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Le Président,

Jean-Michel SAUVAGE



**SYNDICAT MIXTE DES COMMUNES ALIMENTÉES PAR
LES CANAUX DE LA SIAGNE ET DU LOUP
- SICASIL -**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAL**

SEANCE DU 14 AVRIL 2025

DELIBERATION n° 0604-2025

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2024 – BUDGET ANNEXE DEFENSE
EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE**

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze avril, à dix-huit heures, le comité du Syndicat Mixte des Communes Alimentées par les Canaux de la Siagne et du Loup, régulièrement convoqué en date du 08 avril 2025, s'est réuni au SICASIL 28 Boulevard du Midi- Louise Moreau, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel SAUVAGE.

Membres du comité du SICASIL :

- En exercice : 50
- Présents ou représentés : 37

Secrétaire de séance :

M. Françoise BRUNETEAUX

Pour la compétence eau potable :

- En exercice : 25
- Présents ou représentés : 17

Etaient Présents :

Pour la CACPL

Mmes Françoise BRUNETEAUX, Marie POURREYRON,
Noémie DEWAVRIN, Marie TARDIEU ;
MM. Jean-Michel SAUVAGE, Christophe FIORENTINO, Eric
CATANESE, Charles BAREGE, Guy LOPINTO, Jean-Luc
RICHARD ;

Pour la CAPG

Mme Florence SIMON ;
MM. Robert NOVELLI, Marc COMBE ;

-

Pour la CASA

Etaient représentés :

Pour la CACPL

M. David LISNARD par M. Jean-Michel SAUVAGE ;
M. Antoine BABU par Mme Marie POURREYRON ;
M. Richard GALY par M. Guy LOPINTO,
Mme Michèle PAGANIN par Mme Françoise BRUNETEAUX,

AR Prefecture

006-250601689-20250414-0604_2025-DE
Reçu le 18/04/2025

Pour la compétence incendie :

- En exercice : 25
- Présents ou représentés : 20

Etaient Présents :

Pour la Commune de Cannes :

Mmes Françoise BRUNETEAU, Marie POURREYRON, Noémie DEWAVRIN ;
MM. Jean-Michel SAUVAGE, Christophe FIORENTINO,
Eric CATANESE ;

Pour la Commune du Cannet :

-

Pour la Commune de Mandelieu-La Napoule :

Mme Marie TARDIEU ;
M. Eric CHAUMIER.

Pour la Commune de Mougins :

M. Guy LOPINTO.

Pour la Commune d'Auribeau-Sur-Siagne :

-

Pour la Commune de Pégomas :

M. Dominique VOGEL.

Pour la Commune de la Roquette-Sur-Siagne :

M. Robert NOVELLI.

Pour la Commune de Théoule-Sur-Mer :

M. Jean-Luc RICHARD,

Pour la Commune de Vallauris :

Mme Séverine MAGGIO-DELAGE ;
MM. Thierry COMODINI, Philippe SEPTIER.

Etaient représentés :

Pour la Commune de Cannes

M. David LISNARD par M. Jean-Michel SAUVAGE ;
M. Antoine BABU par Mme Marie POURREYRON ;
M. Richard GALY par M. Guy LOPINTO ;
Mme Michèle PAGANIN par Mme Françoise BRUNETEAU
Mme Blandine BAIN par Mme Séverine MAGGIO-DELAGE ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) ;

VU le Budget primitif du budget annexe Incendie du SICASIL de l'exercice 2024 approuvé le 12 avril 2024 par le Conseil Syndical et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses à effectuer et celui des mandats délivrés, les bordereaux de mandats ;

VU le Compte administratif de l'exercice 2024 du budget annexe Incendie du SICASIL approuvé lors de la séance de ce jour ;

VU le Compte de gestion dressé par les Chefs des Services de Gestion Comptable, tel que présenté en annexe ;

CONSIDERANT que les Chefs des Services de Gestion Comptable ont repris, dans leurs écritures, le montant de chacun des soldes de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'elle a procédé à toutes les opérations d'ordre prescrites dans ses écritures ;

CONSIDERANT l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

CONSIDERANT la comptabilité des valeurs inactives ;

CONSIDERANT que le Compte de gestion du budget annexe Incendie pour l'exercice 2024 est conforme au Compte administratif du budget annexe Incendie pour l'exercice 2024 ;

Le Conseil Syndical,

- **APPROUVE** le Compte de gestion du budget annexe Incendie, exercice 2024, établi par les Chefs des Services de Gestion Comptable, lequel est certifié conforme par M. le Président, l'Ordonnateur ;
- **DECLARE** que le Compte de gestion du budget annexe Incendie, exercice 2024, n'appelle ni observation ni réserve.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme.

Le Président,



Jean-Michel SAUVAGE

**SYNDICAT MIXTE DES COMMUNES ALIMENTÉES PAR
LES CANAUX DE LA SIAGNE ET DU LOUP
- SICASIL -**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAL**

SEANCE DU 14 AVRIL 2025

DELIBERATION n° 0704-2025

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2024 – BUDGET EAU POTABLE

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze avril, à dix-huit heures, le comité du Syndicat Mixte des Communes Alimentées par les Canaux de la Siagne et du Loup, régulièrement convoqué en date du 08 avril 2025, s'est réuni au SICASIL 28 Boulevard du Midi- Louise Moreau, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel SAUVAGE.

Membres du comité du SICASIL :

– En exercice : 50
– Présents ou représentés : 37

Secrétaire de séance :

M. Françoise BRUNETEAUX

Pour la compétence eau potable :

– En exercice : 25
– Présents ou représentés : 17

Etaient Présents :

Pour la CACPL

Mmes Françoise BRUNETEAUX, Marie POURREYRON,
Noémie DEWAVRIN, Marie TARDIEU ;
MM. Jean-Michel SAUVAGE, Christophe FIORENTINO, Eric
CATANESE, Charles BAREGE, Guy LOPINTO, Jean-Luc
RICHARD ;

Pour la CAPG

Mme Florence SIMON ;
MM. Robert NOVELLI, Marc COMBE ;

Pour la CASA

-

Etaient représentés :

Pour la CACPL

M. David LISNARD par M. Jean-Michel SAUVAGE ;
M. Antoine BABU par Mme Marie POURREYRON ;
M. Richard GALY par M. Guy LOPINTO,
Mme Michèle PAGANIN par Mme Françoise BRUNETEAUX,

AR Prefecture

006-250601689-20250414-0704_2025-DE
Reçu le 18/04/2025

Pour la compétence incendie :

- En exercice : 25
- Présents ou représentés : 20

Etaient Présents :

Pour la Commune de Cannes :

Mmes Françoise BRUNETEAU, Marie POURREYRON, Noémie DEWAVRIN ;
MM. Jean-Michel SAUVAGE, Christophe FIORENTINO,
Eric CATANESE ;

Pour la Commune du Cannet :

-

Pour la Commune de Mandelieu-La Napoule :

Mme Marie TARDIEU ;
M. Eric CHAUMIER.

Pour la Commune de Mougins :

M. Guy LOPINTO.

Pour la Commune d'Auribeau-Sur-Siagne :

-

Pour la Commune de Pégomas :

M. Dominique VOGEL.

Pour la Commune de la Roquette-Sur-Siagne :

M. Robert NOVELLI.

Pour la Commune de Théoule-Sur-Mer :

M. Jean-Luc RICHARD,

Pour la Commune de Vallauris :

Mme Séverine MAGGIO-DELAGE ;
MM. Thierry COMODINI, Philippe SEPTIER.

Etaient représentés :

Pour la Commune de Cannes

M. David LISNARD par M. Jean-Michel SAUVAGE ;
M. Antoine BABU par Mme Marie POURREYRON ;
M. Richard GALY par M. Guy LOPINTO ;
Mme Michèle PAGANIN par Mme Françoise BRUNETEAU
Mme Blandine BAIN par Mme Séverine MAGGIO-DELAGE ;

~~VII le Code Général des Collectivités Territoriales ;~~

VU les instructions M49 qui régissent le Budget eau potable (modifiées par la loi du 28 décembre 1999, l'arrêté du 24 juillet 2000, l'ordonnance du 26 août 2005 et les décrets n° 2005-1661 et 2005-1662 du 27 décembre 2005) ;

VU le Compte Administratif du Budget eau potable 2024 ;

VU le Compte de Gestion du Budget eau potable 2024 ;

CONSIDERANT que dans le cadre de l'affectation du résultat 2024 dans le Budget principal 2025, il convient de reprendre les écritures de l'exercice 2024 en fonctionnement et en investissement ;

CONSIDERANT que les reports des années précédentes représentent (hors 1068) en fonctionnement + **1 590 422,13 €** et en investissement – **5 252 033,77 €** ;

CONSIDERANT que le Compte Administratif 2024, en intégrant l'ensemble des reports, présente en section de fonctionnement un résultat à affecter de **9 889 411,31 €** ;

CONSIDERANT que le Compte Administratif 2024 présente en section d'investissement un besoin de financement **5 222 986,28 €** comprenant le solde de Restes à Réaliser (R.A.R.) de – **590 884,66 €**, un déficit d'investissement de – **4 632 101,62 €** et qu'il convient de couvrir ce besoin de financement en affectant **5 222 986,28 €** en recettes d'investissement au chapitre 1068 du Budget principal eau potable 2025 ;

CONSIDERANT que l'excédent à affecter en recettes de fonctionnement (R002) du Budget principal 2025 est de **4 666 425,03 €** ($9\,889\,411,31\,€ - 5\,222\,986,28\,€$) ;

CONSIDERANT le tableau récapitulatif annexé ;

Le Conseil Syndical,

- **ADOpte** l'affectation du résultat de fonctionnement **9 889 411,31 €** du Compte Administratif 2024 au Budget principal 2025 comme suit :

En section de fonctionnement :

- Recettes (R002) : **4 666 425,03 €**.

En section d'investissement :

- Recettes (1068) : **5 222 986,28 €** permettant de couvrir le besoin de financement.
- Dépenses (D 001) : **4 632 101,62 €**.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	Recettes de fonctionnement	12 076 712,53 €
	Dépenses de fonctionnement	3 777 723,35 €
A	RESULTAT DE L'EXERCICE	8 298 989,18 €
B	RESULTAT ANTERIEUR REPORTE ligne 002 du CA N-1, (+ excédent, - déficit)	1 590 422,13 €
C	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE A AFFECTER = A+B (hors restes à réaliser) si C est négatif, report du déficit ligne 002)	9 889 411,31 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

	Recettes d'investissement	9 716 104,67 €
	Dépenses d'investissement	9 096 172,52 €
D	SOLDE D'EXECUTION DE L'EXERCICE (+ excédent, - déficit)	619 932,15 €
E	RESULTAT ANTERIEUR REPORTE D001 déficit R001 excédent	5 252 033,77 €
F	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE =D+E	-4 632 101,62 €
G	SOLDE des Restes A Réaliser	-590 884,66 €
H	BESOIN DE FINANCEMENT =F+G	-5 222 986,28 €

AFFECTATION AU BUDGET 2025

9 889 411,31 €

	EN INVESTISSEMENT CHAPITRE 1068 au moins la couverture du besoin en financement (H) s	5 222 986,28 €
	REPORT EN RECETTE D'INVESTISSEMENT R 001 si F est positif	
	REPORT EN RECETTE DE FONCTIONNEMENT R 002 =C-H	4 666 425,03 €
	REPORT DU DEFICIT DE FONCTIONNEMENT D002 si C est négatif	
	REPORT DU DEFICIT D'INVESTISSEMENT D 001 si F est négatif	4 632 101,62 €
	REPORT DES RESTES A REALISER =G	-590 884,66 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme.

Le Président,

Jean-Michel SAUVAGE

SICASIL

**SYNDICAT MIXTE DES COMMUNES ALIMENTEES PAR
LES CANAUX DE LA SIAGNE ET DU LOUP
- SICASIL -**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAL**

SEANCE DU 14 AVRIL 2025

DELIBERATION n° 0804-2025

**OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2024 – BUDGET ANNEXE ENERGIES
RENOUVELABLES**

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze avril, à dix-huit heures, le comité du Syndicat Mixte des Communes Alimentées par les Canaux de la Siagne et du Loup, régulièrement convoqué en date du 08 avril 2025, s'est réuni au SICASIL 28 Boulevard du Midi- Louise Moreau, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel SAUVAGE.

Membres du comité du SICASIL :

- En exercice : 50
- Présents ou représentés : 37

Secrétaire de séance :

M. Françoise BRUNETEAUX

Pour la compétence eau potable :

- En exercice : 25
- Présents ou représentés : 17

Etaient Présents :

Pour la CACPL

**Mmes Françoise BRUNETEAUX, Marie
POURREYRON, Noémie DEWAVRIN, Marie
TARDIEU ;
MM. Jean-Michel SAUVAGE, Christophe
FIORENTINO, Eric CATANESE, Charles BAREGE,
Guy LOPINTO, Jean-Luc RICHARD ;**

Pour la CAPG

**Mme Florence SIMON ;
MM. Robert NOVELLI, Marc COMBE ;**

Pour la CASA

Etaient représentés :

Pour la CACPL

**M. David LISNARD par M. Jean-Michel SAUVAGE ;
M. Antoine BABU par Mme Marie POURREYRON ;
M. Richard GALY par M. Guy LOPINTO,
Mme Michèle PAGANIN par Mme Françoise
BRUNETEAUX,**

AR Prefecture

006 20061000041-1-0001 2025-DE
Reçu le 18/04/2025

Pour la compétence incendie

Etaient Présents :

Pour la Commune de Cannes :

- En exercice : 25
- Présents ou représentés : 20

**Mmes Françoise BRUNETEAU, Marie POURREYRON,
Noémie DEWAVRIN ;
MM. Jean-Michel SAUVAGE, Christophe
FIORENTINO,
Eric CATANESE ;**

Pour la Commune du Cannet :

-

Pour la Commune de Mandelieu-La Napoule :

**Mme Marie TARDIEU ;
M. Eric CHAUMIER.**

Pour la Commune de Mougins :

M. Guy LOPINTO.

Pour la Commune d'Auribeau-Sur-Siagne :

-

Pour la Commune de Pégomas :

M. Dominique VOGEL.

Pour la Commune de la Roquette-Sur-Siagne :

M. Robert NOVELLI.

Pour la Commune de Théoule-Sur-Mer :

M. Jean-Luc RICHARD,

Pour la Commune de Vallauris :

**Mme Séverine MAGGIO-DELAGE ;
MM. Thierry COMODINI, Philippe SEPTIER.**

Etaient représentés :

Pour la Commune de Cannes

**M. David LISNARD par M. Jean-Michel SAUVAGE ;
M. Antoine BABU par Mme Marie POURREYRON ;
M. Richard GALY par M. Guy LOPINTO ;
Mme Michèle PAGANIN par Mme Françoise
BRUNETEAU
Mme Blandine BAIN par Mme Séverine MAGGIO-
DELAGE ;**

VU les instructions M41 qui régissent le budget annexe Energie renouvelables (modifiées par la loi du 28 décembre 1999, l'arrêté du 24 juillet 2000, l'ordonnance du 26 août 2005 et les décrets n° 2005-1661 et 2005-1662 du 27 décembre 2005) ;

VU le Compte Administratif du Budget annexe Energie 2024 ;

VU le Compte de Gestion du Budget annexe Energie 2024 ;

CONSIDERANT que dans le cadre de l'affectation du résultat 2024 dans le Budget 2025, il convient de reprendre les écritures de l'exercice 2024 en fonctionnement et en investissement ;

CONSIDERANT que les reports des années précédentes représentent (hors 1068) en investissement + **327 430,69 €** et en fonctionnement + **244 760,20 €** ;

CONSIDERANT que le Compte Administratif 2024, en intégrant l'ensemble des reports, présente en section de fonctionnement un résultat à affecter de **216 917,17 €** ;

CONSIDERANT que le Compte Administratif 2024 présente en section d'investissement un excédent d'investissement de **309 209,40 €** ;

CONSIDERANT que l'excédent à affecter en recettes de fonctionnement (R002) du Budget annexe Energie 2024 est de **216 917,17 €** ;

CONSIDERANT le tableau récapitulatif annexé ;

Le Conseil Syndical,

- **ADOpte** l'affectation du résultat de fonctionnement 216 917,17 € du Compte Administratif 2024 au Budget annexe Energie 2025 comme suit :

En section de fonctionnement :

- Recettes (R002) : **216 917,17 €**

En section d'investissement :

- Recettes (R001) : **309 209,08 €**

AR Prefecture

006-250601689-20250414-0804_2025-DE
Reçu le 18/04/2025

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Budget annexe ENERGIE

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	Recettes de fonctionnement	566 148,26 €
	Dépenses de fonctionnement	593 991,29 €
A	RESULTAT DE L'EXERCICE	-27 843,03 €
B	RESULTAT ANTERIEUR REPORTE ligne 002 du CA N-1, (+ excédent, - déficit)	244 760,20 €
C	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE A AFFECTER = A+B (hors restes à réaliser) si C est négatif, report du déficit ligne 002)	216 917,17 €

SECTION D'INVESTISSEMENT		
	Recettes d'investissement	211 963,72 €
	Dépenses d'investissement	230 185,33 €
D	SOLDE D'EXECUTION DE L'EXERCICE (+ excédent, - déficit)	-18 221,61 €
E	RESULTAT ANTERIEUR REPORTE D001 déficit R001 excédent	327 430,69 €
F	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE =D+E	309 209,08 €
G	SOLDE des Restes A Réaliser (précédé de -)	-136 026,40 €
H	BESOIN DE FINANCEMENT =F+G	0,00 €

AFFECTATION AU BUDGET 2025 216 917,17 €		
	EN INVESTISSEMENT CHAPITRE 1068 au moins la couverture du besoin en financement (H) si H est négatif	0,00 €
	REPORT EN RECETTE D'INVESTISSEMENT R 001 si F est positif	309 209,08 €
	REPORT EN RECETTE DE FONCTIONNEMENT R 002 =C-H	216 917,17 €
	REPORT DU DEFICIT DE FONCTIONNEMENT D002 si C est négatif	
	REPORT DU DEFICIT D'INVESTISSEMENT D 001 si F est négatif	0,00 €
	REPORT DES RESTES A REALISER =G	-136 026,40 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme.

Le Président,


Jean-Michel SAUVAGE

SICASIL

**SYNDICAT MIXTE DES COMMUNES ALIMENTEES PAR
LES CANAUX DE LA SIAGNE ET DU LOUP
- SICASIL -**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAL**

SEANCE DU 14 AVRIL 2025

DELIBERATION n° 0904-2025

**OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2024 – BUDGET ANNEXE DEFENSE EXTERIEURE
CONTRE L'INCENDIE**

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze avril, à dix-huit heures, le comité du Syndicat Mixte des Communes Alimentées par les Canaux de la Siagne et du Loup, régulièrement convoqué en date du 08 avril 2025, s'est réuni au SICASIL 28 Boulevard du Midi- Louise Moreau, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel SAUVAGE.

Membres du comité du SICASIL :

- En exercice : 50
- Présents ou représentés : 37

Secrétaire de séance :

M. Françoise BRUNETEAUX

Pour la compétence eau potable :

- En exercice : 25
- Présents ou représentés : 17

Etaient Présents :

Pour la CACPL

Mmes Françoise BRUNETEAUX, Marie POURREYRON,
Noémie DEWAVRIN, Marie TARDIEU ;
MM. Jean-Michel SAUVAGE, Christophe FIORENTINO, Eric
CATANESE, Charles BAREGE, Guy LOPINTO, Jean-Luc
RICHARD ;

Pour la CAPG

Mme Florence SIMON ;
MM. Robert NOVELLI, Marc COMBE ;

-

Pour la CASA

Etaient représentés :

Pour la CACPL

M. David LISNARD par M. Jean-Michel SAUVAGE ;
M. Antoine BABU par Mme Marie POURREYRON ;
M. Richard GALY par M. Guy LOPINTO,
Mme Michèle PAGANIN par Mme Françoise BRUNETEAUX,

AR Prefecture

006-250601689-20250414-0904_2025-DE
Reçu le 18/04/2025

Pour la compétence incendie :

- En exercice : 25
- Présents ou représentés : 20

Etaient Présents :

Pour la Commune de Cannes :

Mmes Françoise BRUNETEAU, Marie POURREYRON, Noémie DEWAVRIN ;
MM. Jean-Michel SAUVAGE, Christophe FIORENTINO,
Eric CATANESE ;

Pour la Commune du Cannet :

-

Pour la Commune de Mandelieu-La Napoule :

Mme Marie TARDIEU ;
M. Eric CHAUMIER.

Pour la Commune de Mougins :

M. Guy LOPINTO.

Pour la Commune d'Auribeau-Sur-Siagne :

-

Pour la Commune de Pégomas :

M. Dominique VOGEL.

Pour la Commune de la Roquette-Sur-Siagne :

M. Robert NOVELLI.

Pour la Commune de Théoule-Sur-Mer :

M. Jean-Luc RICHARD,

Pour la Commune de Vallauris :

Mme Séverine MAGGIO-DELAGE ;
MM. Thierry COMODINI, Philippe SEPTIER.

Etaient représentés :

Pour la Commune de Cannes

M. David LISNARD par M. Jean-Michel SAUVAGE ;
M. Antoine BABU par Mme Marie POURREYRON ;
M. Richard GALY par M. Guy LOPINTO ;
Mme Michèle PAGANIN par Mme Françoise BRUNETEAU
Mme Blandine BAIN par Mme Séverine MAGGIO-DELAGE ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les instructions M14 qui régissent le Budget annexe Incendie (modifiées par la loi du 28 décembre 1999, l'arrêté du 24 juillet 2000, l'ordonnance du 26 août 2005 et les décrets n° 2005-1661 et 2005-1662 du 27 décembre 2005) ;

VU le Compte Administratif du Budget annexe incendie 2024 ;

VU le Compte de Gestion du Budget annexe incendie 2024 ;

CONSIDERANT que dans le cadre de l'affectation du résultat 2024 dans le Budget 2025, il convient de reprendre les écritures de l'exercice 2024 en fonctionnement et en investissement ;

CONSIDERANT que les reports des années précédentes représentent (hors 1068) en fonctionnement + **160 024,64 €** et en investissement – **114 839,59 €** ;

CONSIDERANT que le Compte Administratif 2024, en intégrant l'ensemble des reports, présente en section de fonctionnement un résultat à affecter de **237 783,36 €** ;

CONSIDERANT que le Compte Administratif 2024 présente en section d'investissement un besoin de financement de **167 877,09 €** comprenant le solde de Restes à Réaliser (R.A.R.) de **+12 621,00 €**, un déficit d'investissement de – **180 498,09 €** et qu'il convient de couvrir ce besoin de financement en affectant **167 877,09 €** en recettes d'investissement au chapitre 1068 du Budget annexe incendie 2025 ;

CONSIDERANT que l'excédent à affecter en recettes de fonctionnement (R002) du Budget annexe incendie 2025 est de **69 906,27 €** ($237\,783,36\,€ - 167\,877,09\,€$) ;

CONSIDERANT le tableau récapitulatif annexé ;

Le Conseil Syndical,

- **ADOpte** l'affectation du résultat de fonctionnement **237 783,36 €** du Compte Administratif 2024 au Budget annexe incendie 2025 comme suit :

En section de fonctionnement :

- Recettes (R002) : 69 906,27 €.

En section d'investissement :

- Recettes (1068) : 167 877,09 € permettant de couvrir le besoin de financement.
- Dépenses (D 001) : 180 498,09 €.

AR Prefecture

006-250601689-20250414-0904_2025 DE
Reçu le 18/04/2025

COMPTES ADMINISTRATIF 2024

Budget annexe incendie

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	Recettes de fonctionnement	196 164,00 €
	Dépenses de fonctionnement	118 405,28 €
A	RESULTAT DE L'EXERCICE	77 758,72 €
B	RESULTAT ANTERIEUR REPORTE ligne 002 du CA N-1, (+ excédent, - déficit)	160 024,64 €
C	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE A AFFECTER = A+B (hors restes à réaliser) si C est négatif, report du déficit ligne 002)	237 783,36 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

	Recettes d'investissement	232 565,79 €
	Dépenses d'investissement	298 224,29 €
D	SOLDE D'EXECUTION DE L'EXERCICE (+ excédent, - déficit)	-65 658,50 €
E	RESULTAT ANTERIEUR REPORTE D001 déficit R001 excédent	114 839,59 €
F	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE =D+E	-180 498,09 €
G	SOLDE des Restes A Réaliser (précédé de -)	12 621,00 €
H	BESOIN DE FINANCEMENT =F+G	-167 877,09 €

AFFECTATION AU BUDGET 2025

237 783,36 €

	EN INVESTISSEMENT CHAPITRE 1068 au moins la couverture du besoin en financement (H)	167 877,09 €
	REPORT EN RECETTE D'INVESTISSEMENT R 001 si F est positif	
	REPORT EN RECETTE DE FONCTIONNEMENT R 002 =C-H	69 906,27 €
	REPORT DU DEFICIT DE FONCTIONNEMENT D002 si C est négatif	
	REPORT DU DEFICIT D'INVESTISSEMENT D 001 si F est négatif	-180 498,09 €
	REPORT DES RESTES A REALISER =G	12 621,00 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme.



Le Président,

Jean-Michel SAUVAGE

SICASIL

**SYNDICAT MIXTE DES COMMUNES ALIMENTEES PAR
LES CANAUX DE LA SIAGNE ET DU LOUP
- SICASIL -**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAL**

SEANCE DU 14 AVRIL 2025

DELIBERATION n° 1004-2025

**OBJET : CREATION ET ACTUALISATION D'AUTORISATION DE PROGRAMME ET
CREDITS DE PAIEMENTS**

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze avril, à dix-huit heures, le comité du Syndicat Mixte des Communes Alimentées par les Canaux de la Siagne et du Loup, régulièrement convoqué en date du 08 avril 2025, s'est réuni au SICASIL 28 Boulevard du Midi- Louise Moreau, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel SAUVAGE.

Membres du comité du SICASIL :

- En exercice : 50
- Présents ou représentés : 37

Secrétaire de séance :

M. Françoise BRUNETEAUX

Pour la compétence eau potable :

- En exercice : 25
- Présents ou représentés : 17

Etaient Présents :

Pour la CACPL

Mmes Françoise BRUNETEAUX, Marie POURREYRON,
Noémie DEWAVRIN, Marie TARDIEU ;
MM. Jean-Michel SAUVAGE, Christophe FIORENTINO, Eric
CATANESE, Charles BAREGE, Guy LOPINTO, Jean-Luc
RICHARD ;

Pour la CAPG

Mme Florence SIMON ;
MM. Robert NOVELLI, Marc COMBE ;

Pour la CASA

-

Etaient représentés :

Pour la CACPL

M. David LISNARD par M. Jean-Michel SAUVAGE ;
M. Antoine BABU par Mme Marie POURREYRON ;
M. Richard GALY par M. Guy LOPINTO,
Mme Michèle PAGANIN par Mme Françoise BRUNETEAUX,

SICASIL

AR Prefecture

006-250601689-20250414-1004_2025-DE
Reçu le 18/04/2025

Pour la compétence incendie :

- En exercice : 25
- Présents ou représentés : 20

Etaient Présents :

Pour la Commune de Cannes :

Mmes Françoise BRUNETEAU, Marie POURREYRON, Noémie DEWAVRIN ;
MM. Jean-Michel SAUVAGE, Christophe FIORENTINO,
Eric CATANESE ;

Pour la Commune du Cannet :

-

Pour la Commune de Mandelieu-La Napoule :

Mme Marie TARDIEU ;
M. Eric CHAUMIER.

Pour la Commune de Mougins :

M. Guy LOPINTO.

Pour la Commune d'Auribeau-Sur-Siagne :

-

Pour la Commune de Pégomas :

M. Dominique VOGEL.

Pour la Commune de la Roquette-Sur-Siagne :

M. Robert NOVELLI.

Pour la Commune de Théoule-Sur-Mer :

M. Jean-Luc RICHARD,

Pour la Commune de Vallauris :

Mme Séverine MAGGIO-DELAGE ;
MM. Thierry COMODINI, Philippe SEPTIER.

Etaient représentés :

Pour la Commune de Cannes

M. David LISNARD par M. Jean-Michel SAUVAGE ;
M. Antoine BABU par Mme Marie POURREYRON ;
M. Richard GALY par M. Guy LOPINTO ;
Mme Michèle PAGANIN par Mme Françoise BRUNETEAU
Mme Blandine BAIN par Mme Séverine MAGGIO-DELAGE ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 1612-1, L. 2311-3 et R. 2311-9 ;

VU les délibérations du Conseil Syndical du SICASIL n° 1003-2020 du 02 Mars 2020, n° 0903-2021 du 26 mars 2021 et n° 1004-2022 du 07 avril 2022, 0210-2022 du 13 octobre 2022, 1903-2023 du 23 mars 2023, 0606-2023 du 27 juin 2023, 1004-2024 du 12 avril 2024, 0506-2024 du 24 juin 2024, 0409-2024 du 20 septembre 2024 relatives aux créations et actualisations des Autorisations de Programme et Crédits de Paiements (AP/CP) du budget principal eau potable ;

CONSIDERANT que, dans le cadre du Budget primitif 2025, il est nécessaire d'actualiser la liste des Autorisations de Programme /Crédits de paiement (AP/CP) et prendre en compte les crédits payés en 2024 pour correspondre à la nouvelle programmation des opérations ;

CONSIDERANT le besoin de créer de nouvelles opérations en AP/CP afin de permettre une meilleure transparence dans l'exécution du budget et l'engagement des dépenses correspondantes, plus particulièrement ;

- Il est proposé de créer l'AP/CP sur les Travaux réseau 2026 :

DESIGNATION	AP votée
TVX RESEAU 2026 - OP 163	7 200 000 ,00€

CP antérieurs réalisés	Budget 2025	CP 2026 et S.
0 €	30 000 ,00 €	7 170 000,00 €

CONSIDERANT que, du fait de nouvelles informations liées notamment aux marchés ou aux travaux en cours, des Autorisations de Programme doivent être modifiées comme suit :

- Il est proposé de faire évoluer les Autorisations de Programme suivantes :

L'autorisation de programme relative aux **Travaux réseau 2024** – OP 149 APCP - d'un montant initial de 6 200 000,00 € doit être augmentée de 1 000 000,00 € pour atteindre 7 200 000,00 €.

DESIGNATION	AP Modifiée
TVX RESEAU 2024 OP 149 APCP	7 200 000,00 €

CP antérieurs réalisés	Budget 2025	CP 2026 et S.
3 900 453,72 €	3 200 000,00 €	99 546,28 €

L'autorisation de programme relative aux **Travaux réseau 2023** – OP 144 APCP - d'un montant initial de 6 150 000,00 € doit être augmentée de 50 000,00 € pour atteindre 6 200 000,00 €.

DESIGNATION	AP Modifiée
TVX RESEAU 2023 - OP 144 APCP	6 200 000,00 €

CP antérieurs réalisés	Budget 2025	CP 2025 et S.
6 054 583,69 €	110 000,00 €	35 416,31 €

AR Prefecture

006-250601689-20250414-1004_2025-DE

Reçu le 18/04/2025

L'encadrer prévisionnel pourra être modifié sans dépasser, toutefois, le montant de l'autorisation et dans la limite des crédits votés au chapitre budgétaire.

Le Conseil Syndical,

- **ADOpte** la création de l'Autorisation de Programme pour l'opération Travaux Réseau 2026 ;
- **APPROUVE** les modifications sur les Autorisations de Programme pour les opérations susvisées ;
- **APPROUVE** la nouvelle liste actualisée des Autorisations de Programme avec la répartition indicative des Crédits de Paiement telle que présentée en annexe, étant précisé que la répartition des crédits pourra évoluer dans la limite des crédits disponibles sur le chapitre ;
- **AUTORISE** M. le Président, ou son représentant, à prendre l'ensemble des mesures pour la bonne exécution de cette délibération.

AR Prefecture

006-250601689-20250414-1604-2025-DE
Reçu le 18/04/2025

ETAT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP)

DESIGNATION	AP votée
TVX RESEAU 2026 - OP 163	7 200 000 ,00 €

CP antérieurs réalisés	Budget 2025	CP 2026 et S.
0 €	30 000 ,00 €	7 170 000,00 €

DESIGNATION	AP votée
TVX RESEAU 2025 - OP 157	7 200 000,00 €

CP antérieurs réalisés	Budget 2025	CP 2026 et S.
3 351,85 €	6 220 259, 00 €	976 389,15€

DESIGNATION	AP Modifiée
TVX RESEAU 2024 OP 149 APCP	7 200 000,00 €

CP antérieurs réalisés	Budget 2025	CP 2026 et S.
3 900 453,72 €	3 200 000,00 €	99 546.28 €

DESIGNATION	AP Modifiée
TVX RESEAU 2023 - OP 144 APCP	6 200 000,00 €

CP antérieurs réalisés	Budget 2025	CP 2026 et S.
6 054 583,69 €	110 000,00€	35 416.31 €

DESIGNATION	AP votée
TVX CROISETTE - OP 131	3 400 000,00 €

CP antérieurs réalisés	Budget 2025	CP 2026 et S.
2 993 828,78 €	20 000,00 €	386 171,22 €

DESIGNATION	AP votée
TVX Réseau - OP 138APCP	2 778 000,00 €

CP antérieurs réalisés	Budget 2025	CP 2026 et S.
2 599 857,59 €	14 000,00 €	164 142.24 €

DESIGNATION	AP votée
TVX TELE RELEVÉ - OP 155	1 400 000,00 €

CP antérieurs réalisés	Budget 2025	CP 2026 et S.
0 €	1 370 000,00 €	30 000,00 €

Les AP non annexées à la présente délibération sont réputées être clôturées du fait de la fin de la réalisation des projets en 2024.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme.

Le Président,

Jean-Michel SAUVAGE

SICASIL

**SYNDICAT MIXTE DES COMMUNES ALIMENTÉES PAR
LES CANAUX DE LA SIAGNE ET DU LOUP
- SICASIL -**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAL**

SEANCE DU 14 AVRIL 2025

DELIBERATION n° 1104-2025

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2025 – EAU POTABLE

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze avril, à dix-huit heures, le comité du Syndicat Mixte des Communes Alimentées par les Canaux de la Siagne et du Loup, régulièrement convoqué en date du 08 avril 2025, s'est réuni au SICASIL 28 Boulevard du Midi- Louise Moreau, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel SAUVAGE.

Membres du comité du SICASIL :

- En exercice : 50
- Présents ou représentés : 37

Secrétaire de séance :

M. Françoise BRUNETEAUX

Pour la compétence eau potable :

- En exercice : 25
- Présents ou représentés : 17

Etaient Présents :

Pour la CACPL

Mmes Françoise BRUNETEAUX, Marie POURREYRON,
Noémie DEWAVRIN, Marie TARDIEU ;
MM. Jean-Michel SAUVAGE, Christophe FIORENTINO, Eric
CATANESE, Charles BAREGE, Guy LOPINTO, Jean-Luc
RICHARD ;

Pour la CAPG

Mme Florence SIMON ;
MM. Robert NOVELLI, Marc COMBE ;

Pour la CASA

-

Etaient représentés :

Pour la CACPL

M. David LISNARD par M. Jean-Michel SAUVAGE ;
M. Antoine BABU par Mme Marie POURREYRON ;
M. Richard GALY par M. Guy LOPINTO,
Mme Michèle PAGANIN par Mme Françoise BRUNETEAUX,

AR Prefecture

006-250601689-20250414-1104_2025-DE
Reçu le 18/04/2025

Pour la compétence incendie :

- En exercice : 25
- Présents ou représentés : 20

Etaient Présents :

Pour la Commune de Cannes :

Mmes Françoise BRUNETEAU, Marie POURREYRON, Noémie DEWAVRIN ;
MM. Jean-Michel SAUVAGE, Christophe FIORENTINO,
Eric CATANESE ;

Pour la Commune du Cannet :

-

Pour la Commune de Mandelieu-La Napoule :

Mme Marie TARDIEU ;
M. Eric CHAUMIER.

Pour la Commune de Mougins :

M. Guy LOPINTO.

Pour la Commune d'Auribeau-Sur-Siagne :

-

Pour la Commune de Pégomas :

M. Dominique VOGEL.

Pour la Commune de la Roquette-Sur-Siagne :

M. Robert NOVELLI.

Pour la Commune de Théoule-Sur-Mer :

M. Jean-Luc RICHARD,

Pour la Commune de Vallauris :

Mme Séverine MAGGIO-DELAGE ;
MM. Thierry COMODINI, Philippe SEPTIER.

Etaient représentés :

Pour la Commune de Cannes

M. David LISNARD par M. Jean-Michel SAUVAGE ;
M. Antoine BABU par Mme Marie POURREYRON ;
M. Richard GALY par M. Guy LOPINTO ;
Mme Michèle PAGANIN par Mme Françoise BRUNETEAU
Mme Blandine BAIN par Mme Séverine MAGGIO-DELAGE ;

Le Budget Primitif 2025 a été établi en fonction du débat d'orientation budgétaire conformément aux dispositions de l'instruction M49 et avant reprise des résultats du compte administratif 2024.

L'adoption du budget constitue pour une collectivité un acte fondamental. Reflet de la volonté politique, c'est à travers lui que prennent corps les choix et les projets des élus.

1. Un financement assuré par l'utilisateur

Le financement du service public de traitement et de distribution de l'eau potable est assuré par l'utilisateur. C'est ce qui lui confère un caractère industriel et commercial. Concrètement, le SICASIL ne reçoit aucune participation financière des communes membres.

L'instruction budgétaire et comptable M49 s'applique spécifiquement à cette catégorie de services. Le SICASIL a opté pour cette nomenclature à partir de l'exercice 2001.

2. Les orientations budgétaires

Le budget primitif 2025 se caractérise par :

- **Un niveau d'investissements renforcé** d'extension, de renforcement et de renouvellement des réseaux, sont prévues notamment les principales opérations suivantes :

➤ La réhabilitation des ouvrages de production d'eau potable avec :

- La reprise d'étanchéité du réservoir de La Bocca 1500 m³ à Cannes ;
- La rénovation de la façade de l'usine d'eau potable d'Auribeau ;
- La reprise des huisseries (portes et fenêtres) de l'usine d'eau potable de Pégomas ;
- L'installation sur des réservoirs et stations de pompage de 5 capots sécurisés « double peaux » en acier galvanisé sur les communes de Théoule et de Pégomas ;
- L'installation de clôtures sur les anciens puits de la basse vallée de la Siagne ;
- L'installation garde-corps pour sécuriser les sites de production ;
- L'installation de cloisons de recirculation de l'eau dans les bâches d'eau traitée des usines de St Jacques et Nartassier Siagne ;
- La 2ème phase de travaux de l'interconnexion de secours entre le réseau de Mandelieu et le réseau SICASIL historique.

➤ Les travaux de renouvellement des canaux de la Siagne et du Loup dont :

- La réhabilitation du canal de la Siagne sur un linéaire de 310 mètres sur la commune de Grasse ;
- Le renouvellement du canal du Loup sur 400 mètres sur les communes de Mougins.

➤ Les travaux de renouvellement des réseaux de distribution comportant

- Un linéaire prévisionnel de 12 km ;
- Le renouvellement de stabilisateurs de pressions et de débitmètres.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le SICASIL a mutualisé l'ensemble de son personnel avec la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins (C.A.C.P.L). Cette réorganisation permet de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en optimisant le service public rendu aux usagers.

Ainsi, le budget primitif 2025 se présente de la façon suivante :

3. Le budget primitif 2025

Section de fonctionnement

Recettes	16 488 825,03 €
<u>Chapitre 70 : Produits de gestion courante</u> Il s'agit du produit des redevances eau (11 000 000 €) auquel viennent s'ajouter les produits des redevances d'occupation du domaine (opérateurs Télécom et particuliers) à hauteur de 105 000,00 € ainsi que le remboursement des frais de structure du budget incendie (15 900 €).	11 120 900,00 €
<u>Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante</u> Il s'agit du remboursement par SUEZ des taxes foncières pour 62 000 € ainsi que des charges locatives 1 500 €.	63 500,00 €
<u>Chapitre 76 : Autres produits de gestion courants</u> Cette recette correspond aux intérêts des parts sociales souscrites auprès de la Caisse d'Epargne Côte d'Azur.	48 000,00 €
<u>Chapitre 77 : Produits exceptionnels</u> Cette recette correspond principalement au virement du budget Energie (100 000 €) et aux annulations de mandats sur exercice antérieur (10 000€).	110 000,00 €
<u>Chapitre 042 : Opérations d'ordre entre sections</u> Il s'agit de l'amortissement des subventions d'investissement	480 000 ,00 €
<u>Chapitre 002 : excédent antérieur reporté</u>	4 666 425,03 €

Chapitre 011 : Charges à caractère général

633 000,00 €

Dans ce chapitre sont inscrites les dépenses prévisionnelles de structures (location immobilières, frais d'actes et de contentieux, communication, taxes foncières...).

Chapitre 012 : Charges du personnel & frais assimilés

1 200 000,00 €

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante

70 500,00 €

Il s'agit principalement des indemnités des élus.

Chapitre 67 : Charges exceptionnelles

110 000,00 €

Ces crédits permettent notamment d'attribuer divers soutiens financiers de coopération décentralisée en faveur de l'accès à l'eau potable (Mayotte, Liban, Libye) et d'éventuelles aides d'urgence (80 000 €), des dépenses relatives au prélèvement d'eau ST Cassien (15 000,00 €), des annulations sur exercice antérieur (10 000 €) ainsi que d'autres charges exceptionnelles (5 000 €).

Chapitre 68 : Provision pour risque et charges

446,00 €

Chapitre 023 : Virement à la section investissement

11 994 879,03 €

Chapitre 042 : Opérations d'ordre entre section

2 480 000,00 €

Il s'agit des dotations aux amortissements.

21 606 387,34 €

Recettes**Chapitre 13 : Subvention d'investissement**

1 141 034,83 €

Ces recettes correspondent à l'inscription des subventions (500 000 €) auxquelles viennent s'ajouter les subventions engagées antérieurement et reprises dans les Restes A Réaliser (641 034,83 €).

Chapitre 10 : Apports, Dotations et Réserves

5 222 986,28 €

Ce montant correspond aux réserves facultatives et réglementées (excédent de fonctionnement 2024).

Chapitre 27 : Autres immobilisations financières

117 487,20 €

Il s'agit de la TVA remboursée par le délégataire dans le cadre des travaux réalisés par le syndicat et mis à sa disposition. La recette attendue concerne des travaux de 2023.

Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement.

11 994 879,03€

Chapitre 040 : Opérations d'ordre entre section

2 480 000,00 €

Cette inscription permet de réaliser les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.

Chapitre 041 : Opérations patrimoniales

650 000,00 €

Ces écritures d'ordre correspondent à la récupération des avances forfaitaires (500 000 €) et au reliquat de la TVA restituée par le délégataire sur les travaux de 2023 (150 000 €).

AR Prefecture

006-25060250414-1104_2025-DE
Reçu le 18/04/2025

Dépenses**21 606 387,34 €****Chapitre 001 : Solde d'exécution négatif reporté****4 632 101,62 €****Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles****260 000.00€**

Ce poste finance des frais d'études du SDAEP –Schéma Directeur de l'Eau Potable - à hauteur de 250 000 € ainsi que des études sur le barrage de St-Cézaire-sur-Siagne (10 000 €).

Chapitre 21 : Immobilisations corporelles**41 210,00 €**

Ces dépenses correspondent à l'acquisition de matériel de bureau et mobilier (13 000 €) à l'acquisition de deux vélos (3 000 €) ainsi que des agencements et aménagements du matériels et outillage industriels (12 000 €) auxquels s'ajoutent des R.A.R (13 210,00).

Chapitre 23 : Immobilisations en cours**15 541 005,37 €**

Ces dépenses correspondent aux travaux et avances qui seront exécutés en 2025 à hauteur de 14 224 809 € auquel s'ajoutent 1 316 196,37 € de Restes à Réaliser.

Chapitre 020 : Dépenses imprévues investissement.**2 070,35 €****Chapitre 040 : Opérations d'ordre entre section****480 000,00 €**

Il s'agit de l'amortissement des subventions d'équipement.

Chapitre 041 : Opérations patrimoniales**650 000,00 €**

Ces écritures d'ordre correspondent à la récupération des avances forfaitaires et de la TVA sur travaux mis à disposition du délégataire en 2023.

AR Prefecture

006-250601689-20250414-1104_2025-DE

Reçu le 18/04/2025

Le Conseil Syndical,

- **D'ADOPTER** le budget principal 2025 « Eau Potable », dont les crédits ont été votés par chapitre.
- **D'ARRETER** les dépenses et les recettes aux sommes de :

Section de fonctionnement

Recettes

16 488 825,03 €

Seize millions quatre cent quatre-vingt-huit mille huit cent vingt-cinq euros et trois centimes.

Dépenses

16 488 825,03 €

Seize millions quatre cent quatre-vingt-huit mille huit cent vingt-cinq euros et trois centimes.

Section d'investissement

Recettes

21 606 387,34 €

Vingt et un millions six cent six mille trois cent quatre-vingt-sept euros et trente-quatre centimes.

Dépenses

21 606 387,34 €

Vingt et un millions six cent six mille trois cent quatre-vingt-sept euros et trente-quatre centimes.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme.

Le Président,



Jean-Michel SAUVAGE

**SYNDICAT MIXTE DES COMMUNES ALIMENTEES PAR
LES CANAUX DE LA SIAGNE ET DU LOUP
- SICASIL -**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAL**

SEANCE DU 14 AVRIL 2025

DELIBERATION n° 1204-2025

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2025 – ENERGIES RENOUVELABLES

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze avril, à dix-huit heures, le comité du Syndicat Mixte des Communes Alimentées par les Canaux de la Siagne et du Loup, régulièrement convoqué en date du 08 avril 2025, s'est réuni au SICASIL 28 Boulevard du Midi- Louise Moreau, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel SAUVAGE.

Membres du comité du SICASIL :

- En exercice : 50
- Présents ou représentés : 37

Secrétaire de séance :

M. Françoise BRUNETEAUX

Pour la compétence eau potable :

- En exercice : 25
- Présents ou représentés : 17

Etaient Présents :

Pour la CACPL

Mmes Françoise BRUNETEAUX, Marie POURREYRON,
Noémie DEWAVRIN, Marie TARDIEU ;
MM. Jean-Michel SAUVAGE, Christophe FIORENTINO, Eric
CATANESE, Charles BAREGE, Guy LOPINTO, Jean-Luc
RICHARD ;

Pour la CAPG

Mme Florence SIMON ;
MM. Robert NOVELLI, Marc COMBE ;

Pour la CASA

–

Etaient représentés :

Pour la CACPL

M. David LISNARD par M. Jean-Michel SAUVAGE ;
M. Antoine BABU par Mme Marie POURREYRON ;
M. Richard GALY par M. Guy LOPINTO,
Mme Michèle PAGANIN par Mme Françoise BRUNETEAUX,

AR Prefecture

006-250601689-20250414-1204_2025-DE
Reçu le 18/04/2025

Pour la compétence incendie :

- En exercice : 25
- Présents ou représentés : 20

Etaient Présents :

Pour la Commune de Cannes :

Mmes Françoise BRUNETEAU, Marie POURREYRON, Noémie DEWAVRIN ;
MM. Jean-Michel SAUVAGE, Christophe FIORENTINO,
Eric CATANESE ;

Pour la Commune du Cannet :

-

Pour la Commune de Mandelieu-La Napoule :

Mme Marie TARDIEU ;
M. Eric CHAUMIER.

Pour la Commune de Mougins :

M. Guy LOPINTO.

Pour la Commune d'Auribeau-Sur-Siagne :

-

Pour la Commune de Pégomas :

M. Dominique VOGEL.

Pour la Commune de la Roquette-Sur-Siagne :

M. Robert NOVELLI.

Pour la Commune de Théoule-Sur-Mer :

M. Jean-Luc RICHARD,

Pour la Commune de Vallauris :

Mme Séverine MAGGIO-DELAGE ;
MM. Thierry COMODINI, Philippe SEPTIER.

Etaient représentés :

Pour la Commune de Cannes

M. David LISNARD par M. Jean-Michel SAUVAGE ;
M. Antoine BABU par Mme Marie POURREYRON ;
M. Richard GALY par M. Guy LOPINTO ;
Mme Michèle PAGANIN par Mme Françoise BRUNETEAU
Mme Blandine BAIN par Mme Séverine MAGGIO-DELAGE ;

La « production d'énergie électrique » constitue un service public industriel et commercial (SPIC). Elle est, à ce titre, régie par l'instruction comptable M41.

Ce budget annexe couvre les dépenses et les recettes annuelles du programme de production d'énergies renouvelables.

Ainsi, le budget primitif 2025 se présente de la façon suivante :

Section de fonctionnement	639 417,17 €
----------------------------------	---------------------

Recettes

<u>Chapitre 70</u> Vente produits fabriqués <i>Il s'agit de la vente d'électricité et des redevances Shema.</i>	215 000,00 €
<u>Chapitre 042</u> Opérations d'ordre de transfert entre section <i>Il s'agit de l'amortissement des subventions d'équipement.</i>	207 500,00 €
<u>Chapitre 002</u> : excédent antérieur reporté	216 917,17 €

<u>Dépenses</u>	639 417,17 €
------------------------	---------------------

<u>Chapitre 011</u> Charges à caractère général	97 600,00 €
<u>Chapitre 67</u> Charges exceptionnelles <i>Le budget ENR remboursera 100 000,00 € au budget principal. 25 000 € ont aussi été prévus pour des éventuels titres annulés sur exercice antérieur.</i>	125 000,00 €
<u>Chapitre 022</u> Dépenses imprévues	4 017,17 €
<u>Chapitre 042</u> Opérations d'ordre entre sections <i>Il s'agit des dotations aux amortissements.</i>	212 800,00 €
<u>Chapitre 023</u> virement à la section d'investissement	200 000,00 €

AR Prefecture

006-250601689-20250414-1204_2025-DE

Reçu le 18/04/2025

Section d'investissement**732 448,08 €****Recettes**

Chapitre 040 Opérations d'ordre entre sections 212 800,00 €
Il s'agit de l'amortissement des équipements.

Chapitre R001 Solde d'exécution positif reporté. 309 209,08 €

Chapitre 021 Virement de la section de fonctionnement 200 000,00 €

Chapitre 041 : Opérations patrimoniales 10 439,00 €
Cette écriture d'ordre correspond à la récupération d'une avance forfaitaire.

Dépenses**732 448 ,08**

Chapitre 20 Immobilisations incorporelles 48 000,00 €
Il s'agit de crédits inscrits pour financer les études.

Chapitre 21 Immobilisations corporelles 230 000,00 €
Il est prévu la remise en service de la turbine de la Centrale Hydraulique de la Marigarde pour 200 000,00 € ainsi que des investissements d'équipement sur le parc photovoltaïque estimée à 30 000,00 €.

Chapitre 23 Immobilisations en cours 236 026,40 €
Il s'agit des travaux pour la mise en place d'un dégrilleur (100 000,00 € + 136 026,40 € de RAR).

Chapitre 040 Opérations d'ordre entre sections 207 500,00 €
Il s'agit de l'amortissement des subventions d'équipement

Chapitre 041 Opérations patrimoniales 10 439,00 €
Cette écriture d'ordre correspond à la récupération d'une avance forfaitaire.

Chapitre 020 Dépenses imprévues 482,68€

AR Prefecture

006-250601000-20250414-1204_2025-DE
Reçu le 18/04/2025

- **ADOPTÉ** le budget annexe 2025 « énergies renouvelables », dont les crédits ont été votés par chapitre.
- **ARRETE** les dépenses et les recettes aux sommes de :

Section de fonctionnement

Recettes

Six cent trente-neuf mille quatre cent dix-sept euros et 17 centimes

639 417,17 €

Dépenses

Six cent trente-neuf mille quatre cent dix-sept euros et 17 centimes

639 417,17 €

Section d'investissement

Recettes

Sept cent trente-deux mille quatre cent quarante-huit euros et 08 centimes

732 448 ,08 €

Dépenses

Sept cent trente-deux mille quatre cent quarante-huit euros et 08 centimes

732 448 ,08 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme.

Le Président,

Jean-Michel SAUVAGE



**SYNDICAT MIXTE DES COMMUNES ALIMENTEES PAR
LES CANAUX DE LA SIAGNE ET DU LOUP
- SICASIL -**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAL**

SEANCE DU 14 AVRIL 2025

DELIBERATION n° 1304-2025

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2025 – DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze avril, à dix-huit heures, le comité du Syndicat Mixte des Communes Alimentées par les Canaux de la Siagne et du Loup, régulièrement convoqué en date du 08 avril 2025, s'est réuni au SICASIL 28 Boulevard du Midi- Louise Moreau, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel SAUVAGE.

Membres du comité du SICASIL :

- En exercice : 50
- Présents ou représentés : 37

Secrétaire de séance :

M. Françoise BRUNETEAUX

Pour la compétence eau potable :

- En exercice : 25
- Présents ou représentés : 17

Etaient Présents :

Pour la CACPL

Mmes Françoise BRUNETEAUX, Marie POURREYRON,
Noémie DEWAVRIN, Marie TARDIEU ;
MM. Jean-Michel SAUVAGE, Christophe FIORENTINO, Eric
CATANESE, Charles BAREGE, Guy LOPINTO, Jean-Luc
RICHARD ;

Pour la CAPG

Mme Florence SIMON ;
MM. Robert NOVELLI, Marc COMBE ;

Pour la CASA

-

Etaient représentés :

Pour la CACPL

M. David LISNARD par M. Jean-Michel SAUVAGE ;
M. Antoine BABU par Mme Marie POURREYRON ;
M. Richard GALY par M. Guy LOPINTO,
Mme Michèle PAGANIN par Mme Françoise BRUNETEAUX,

AR Prefecture

006-250601689-20250414-1304_2025-DE
Reçu le 18/04/2025

Pour la compétence incendie :

- En exercice : 25
- Présents ou représentés : 20

Etaient Présents :

Pour la Commune de Cannes :

Mmes Françoise BRUNETEAU, Marie POURREYRON, Noémie DEWAVRIN ;
MM. Jean-Michel SAUVAGE, Christophe FIORENTINO,
Eric CATANESE ;

Pour la Commune du Cannet :

-

Pour la Commune de Mandelieu-La Napoule :

Mme Marie TARDIEU ;
M. Eric CHAUMIER.

Pour la Commune de Mougins :

M. Guy LOPINTO.

Pour la Commune d'Auribeau-Sur-Siagne :

-

Pour la Commune de Pégomas :

M. Dominique VOGEL.

Pour la Commune de la Roquette-Sur-Siagne :

M. Robert NOVELLI.

Pour la Commune de Théoule-Sur-Mer :

M. Jean-Luc RICHARD,

Pour la Commune de Vallauris :

Mme Séverine MAGGIO-DELAGE ;
MM. Thierry COMODINI, Philippe SEPTIER.

Etaient représentés :

Pour la Commune de Cannes

M. David LISNARD par M. Jean-Michel SAUVAGE ;
M. Antoine BABU par Mme Marie POURREYRON ;
M. Richard GALY par M. Guy LOPINTO ;
Mme Michèle PAGANIN par Mme Françoise BRUNETEAU
Mme Blandine BAIN par Mme Séverine MAGGIO-DELAGE ;

Par arrêté préfectoral du 19 décembre 2019 modifiant les statuts syndicaux, le SICASIL exerce désormais en lieu et place des communes d'Auribeau sur Siagne, Cannes, Le Cannet, Mandelieu-La Napoule, Mougins, Pégomas, la Roquette sur Siagne, Théoule sur Mer et Vallauris la compétence optionnelle « défense extérieure contre l'incendie (DECI) ».

Ce budget, soumis à la nomenclature comptable M14, est alimenté par des contributions communales, calculées selon les modalités de l'article 14 alinéa 2 des statuts syndicaux.

Ces contributions correspondent aux montants annuels des coûts de maintenance et des travaux prévisionnels, déduction faites des reliquats des exercices précédents. Les appels de fonds seront effectués en fin d'année sur le réel dépensé.

Pour l'exercice 2025, les contributions communales (incluant les charges de gestion courante) s'élèvent à :

COMMUNES	MONTANTS
AURIBEAU-SUR-SIAGNE	13 686,82 €
CANNES	146 844,27 €
LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE	16 766,04 €
MOUGINS	175 988,56 €
PEGOMAS	12 450,00 €
THEOULE-SUR-MER	44 650,00 €
VALLAURIS	53 775,38 €
LE CANNET	40 428,68 €
MANDELIEU-LA NAPOULE	87 820,00 €
TOTAL DES COMMUNES	592 409,75 €

Le budget primitif 2025 « Défense Extérieure Contre l'Incendie » se présente de la façon suivante :

Section de fonctionnement

Recettes **662 316,02 €**

Chapitre 74 : Dotations et participations 592 409,75 €

Il s'agit des contributions communales maintenance et travaux 2024

Chapitre R002 : Excédent de fonctionnement 2024 reporté. 69 906,27 €

AR Prefecture

Dépenses
006-250414-20250414-1304_2025-DE
Reçu le 18/04/2025

Chapitre 011 : Charges à caractère général*Il s'agit de la maintenance des hydrants.***662 316,02 €****113 012,67 €****Chapitre 012 : Charges de personnels et frais assimilés****15 900,00 €****Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement****533 403,35 €****Section d'investissement****Recettes****728 901,44 €****Chapitre 10 : Dotations fonds divers et Réserves**– **Compte 1068 : Excédents de fonctionnement capitalisés****167 877,09 €***Il s'agit principalement de l'affectation d'une partie du résultat d'exploitation en réserves au compte R 1068 en investissement.***Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement****533 403,35 €****Chapitre 27 : Créances sur transfert de droit à TVA****12 621,00 €***Il s'agit des restes à réaliser sur la TVA de 2023 (ancien contrat)***Chapitre 041 : Créances sur transfert de droit à TVA****15 000,00 €***Opérations patrimoniales sur solde TVA***Dépenses****728 901,44 €****Chapitre 21 : Matériels et outillage****44 000,00 €****Chapitre 23 : Immobilisations en cours****488 853,41 €***Il s'agit du programme de travaux 2025***Chapitre 020 : Dépenses imprévues****549,94 €****Chapitre 041 : Créances sur transfert de droit à TVA****15 000,00 €***Opérations patrimoniales sur solde TVA (ancien contrat)***Chapitre D001 : Solde d'exécution****180 498,09 €**

AR Prefecture

006-250601689-20250414-1304_2025-DE

Reçu le 18/04/2025

Le comité syndical,

- **ADOPTÉ** le budget annexe primitif « DECI » 2025 du SICASIL chapitre par chapitre ;
- **ARRETE** les dépenses et les recettes aux sommes de :

Section de fonctionnement

Recettes

662 316,02 €

Six cent soixante-deux mille trois cent seize euros et deux centimes .

Dépenses

662 316,02 €

Six cent soixante-deux mille trois cent seize euros et deux centimes

Section d'investissement

Recettes

728 901,44 €

Sept cent vingt-huit- mille neuf cent un euros et quarante-quatre centimes.

Dépenses

728 901,44 €

Sept cent vingt-huit- mille neuf cent un euros et quarante-quatre centimes

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme.

Le Président,

Jean-Michel SAUVAGE



**SYNDICAT MIXTE DES COMMUNES ALIMENTEES PAR
LES CANAUX DE LA SIAGNE ET DU LOUP
- SICASIL -**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAL**

SEANCE DU 14 AVRIL 2025

DELIBERATION n° 1404-2025

**OBJET : CONVENTION TRIPARTITE RELATIVE AU PROGRAMME ECOPOUSSE PAR
ACTEE**

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze avril, à dix-huit heures, le comité du Syndicat Mixte des Communes Alimentées par les Canaux de la Siagne et du Loup, régulièrement convoqué en date du 08 avril 2025, s'est réuni au SICASIL 28 Boulevard du Midi- Louise Moreau, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel SAUVAGE.

Membres du comité du SICASIL :

- En exercice : 50
- Présents ou représentés : 37

Secrétaire de séance :

M. Françoise BRUNETEAUX

Pour la compétence eau potable :

- En exercice : 25
- Présents ou représentés : 17

Etaient Présents :

Pour la CACPL

Mmes Françoise BRUNETEAUX, Marie POURREYRON,
Noémie DEWAVRIN, Marie TARDIEU ;
MM. Jean-Michel SAUVAGE, Christophe FIORENTINO, Eric
CATANESE, Charles BAREGE, Guy LOPINTO, Jean-Luc
RICHARD ;

Pour la CAPG

Mme Florence SIMON ;
MM. Robert NOVELLI, Marc COMBE ;

Pour la CASA

-

Etaient représentés :

Pour la CACPL

M. David LISNARD par M. Jean-Michel SAUVAGE ;
M. Antoine BABU par Mme Marie POURREYRON ;
M. Richard GALY par M. Guy LOPINTO,
Mme Michèle PAGANIN par Mme Françoise BRUNETEAUX,

AR Prefecture

006-250601689-20250414-1404_2025-DE
Reçu le 18/04/2025

Pour la compétence incendie :

- En exercice : 25
- Présents ou représentés : 20

Etaient Présents :

Pour la Commune de Cannes :

Mmes Françoise BRUNETEAU, Marie POURREYRON, Noémie DEWAVRIN ;
MM. Jean-Michel SAUVAGE, Christophe FIORENTINO,
Eric CATANESE ;

Pour la Commune du Cannet :

-

Pour la Commune de Mandelieu-La Napoule :

Mme Marie TARDIEU ;
M. Eric CHAUMIER.

Pour la Commune de Mougins :

M. Guy LOPINTO.

Pour la Commune d'Auribeau-Sur-Siagne :

-

Pour la Commune de Pégomas :

M. Dominique VOGEL.

Pour la Commune de la Roquette-Sur-Siagne :

M. Robert NOVELLI.

Pour la Commune de Théoule-Sur-Mer :

M. Jean-Luc RICHARD,

Pour la Commune de Vallauris :

Mme Séverine MAGGIO-DELAGE ;
MM. Thierry COMODINI, Philippe SEPTIER.

Etaient représentés :

Pour la Commune de Cannes

M. David LISNARD par M. Jean-Michel SAUVAGE ;
M. Antoine BABU par Mme Marie POURREYRON ;
M. Richard GALY par M. Guy LOPINTO ;
Mme Michèle PAGANIN par Mme Françoise BRUNETEAU
Mme Blandine BAIN par Mme Séverine MAGGIO-DELAGE ;

Depuis 2021, le SICASIL participe au programme « Watty à l'école » ayant permis de sensibiliser près de 3 000 élèves du territoire aux économies d'eau et d'énergie à travers une série d'ateliers thématiques pédagogiques.

Dans la continuité du programme « Watty à l'école » qui s'est terminé fin 2024, la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR), a lancée en mai 2024, une consultation ayant pour objet l'élaboration et l'animation pédagogique relatives aux thématiques de l'efficacité énergétique au sein des écoles élémentaires en France métropolitaine et DROM.

C'est l'offre de la société Eco CO2 qui a été retenue et le programme « Watty à l'école » est devenu alors le programme « Ecopousse par Actee », programme national, labellisé par le Ministère de la Transition écologique dans le cadre des Certificats d'Economies d'Energie (CEE).

En intégrant le programme d'Ecopousse par Actee, par la signature de la présente convention, le SICASIL devient alors partenaire d'Eco CO2 et de la FNCCR dans le déploiement du programme d'animations pédagogiques qui abordera plusieurs thématiques et notamment : la ressource eau, le réchauffement climatique, la biodiversité et les énergies.

Le dispositif, porté par l'entreprise Eco CO2, se déroule sur les années scolaires 2024-2025 et 2025-2026 et vise à sensibiliser les scolaires aux économies d'eau, d'énergie et aux enjeux du changement climatique.

Pour assurer un accompagnement des collectivités de proximité, Eco CO2 fait appel à des animateurs reconnus localement, ainsi ce sont les associations Méditerranée 2000 et le CPIE Azur, qui interviendront auprès de 37 classes d'écoles primaires situées sur le territoire du syndicat, dans le cadre du présent programme.

La sensibilisation des 37 classes est estimée à 33 300€ HT/an soit 6 660€HT/an à la charge du SICASIL. Les Certificats d'Economies d'Energie permettent de financer le programme Ecopousse par ACTEE à hauteur de 80%, les 20 % restants étant à la charge du le SICASIL.

Le comité syndical,

- **APPROUVE** cette convention dont l'objectif est de :
 - Déployer le programme Ecopousse par Actee dans les écoles primaires du territoire du SICASIL pour les années scolaires 2024-2025 et 2025-2026, dans la continuité du programme « Watty à l'école » ;
 - Déterminer le rôle, les obligations et les responsabilités de chacune des parties ;
 - Fixer les modalités de financement du présent programme de sensibilisation soit 80% financé par les Certificats d'Economie d'Energie (CEE) et les 20% restants à la charge du syndicat ;

AR Prefecture

006-250601689-20250414-1404_2025-DE

Reçu le 18/04/2025

DÉCIDE de programmer la dépense inhérente à cette convention au budget principal.

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les actes afférents et à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme.



Le Président,

Jean-Michel SAUVAGE

**SYNDICAT MIXTE DES COMMUNES ALIMENTEES PAR
LES CANAUX DE LA SIAGNE ET DU LOUP
- SICASIL -**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAL**

SEANCE DU 14 AVRIL 2025

DELIBERATION n° 1504-2025

**OBJET : DEMANDES DE SUBVENTIONS – 12ème PROGRAMME D’ACTION
« SAUVONS L’EAU » DE L’AGENCE DE L’EAU RHONE MEDITERRANEE CORSE**

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze avril, à dix-huit heures, le comité du Syndicat Mixte des Communes Alimentées par les Canaux de la Siagne et du Loup, régulièrement convoqué en date du 08 avril 2025, s'est réuni au SICASIL 28 Boulevard du Midi- Louise Moreau, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel SAUVAGE.

Membres du comité du SICASIL :

- En exercice : 50
- Présents ou représentés : 37

Secrétaire de séance :

M. Françoise BRUNETEAUX

Pour la compétence eau potable :

- En exercice : 25
- Présents ou représentés : 17

Etaient Présents :

Pour la CACPL

Mmes Françoise BRUNETEAUX, Marie POURREYRON,
Noémie DEWAVRIN, Marie TARDIEU ;
MM. Jean-Michel SAUVAGE, Christophe FIORENTINO, Eric
CATANESE, Charles BAREGE, Guy LOPINTO, Jean-Luc
RICHARD ;

Pour la CAPG

Mme Florence SIMON ;
MM. Robert NOVELLI, Marc COMBE ;

Pour la CASA

-

Etaient représentés :

Pour la CACPL

M. David LISNARD par M. Jean-Michel SAUVAGE ;
M. Antoine BABU par Mme Marie POURREYRON ;
M. Richard GALY par M. Guy LOPINTO,
Mme Michèle PAGANIN par Mme Françoise BRUNETEAUX,

AR Prefecture

006-250601689-20250414-1504_2025-DE
Reçu le 18/04/2025

Pour la compétence incendie :

- En exercice : 25
- Présents ou représentés : 20

Etaient Présents :

Pour la Commune de Cannes :

Mmes Françoise BRUNETEAU, Marie POURREYRON, Noémie DEWAVRIN ;
MM. Jean-Michel SAUVAGE, Christophe FIORENTINO,
Eric CATANESE ;

Pour la Commune du Cannet :

-

Pour la Commune de Mandelieu-La Napoule :

Mme Marie TARDIEU ;
M. Eric CHAUMIER.

Pour la Commune de Mougins :

M. Guy LOPINTO.

Pour la Commune d'Auribeau-Sur-Siagne :

-

Pour la Commune de Pégomas :

M. Dominique VOGEL.

Pour la Commune de la Roquette-Sur-Siagne :

M. Robert NOVELLI.

Pour la Commune de Théoule-Sur-Mer :

M. Jean-Luc RICHARD,

Pour la Commune de Vallauris :

Mme Séverine MAGGIO-DELAGE ;
MM. Thierry COMODINI, Philippe SEPTIER.

Etaient représentés :

Pour la Commune de Cannes

M. David LISNARD par M. Jean-Michel SAUVAGE ;
M. Antoine BABU par Mme Marie POURREYRON ;
M. Richard GALY par M. Guy LOPINTO ;
Mme Michèle PAGANIN par Mme Françoise BRUNETEAU
Mme Blandine BAIN par Mme Séverine MAGGIO-DELAGE ;

Dans le cadre de sa pratique patrimoniale de renouvellement des canaux et des réseaux garantissant la fiabilité et la performance de son service, le SICASIL est amené à réaliser de nombreux travaux chaque année.

Dans le cadre de son 12^{ème} programme d'action intitulé « Sauvons l'eau 2025 - 2030 », l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse souhaite aider les collectivités à investir au bon niveau en matière d'eau potable. Ainsi, elle finance notamment les opérations limitant les pertes en eau potable, dont les renouvellements de réseaux.

Le 12^{ème} programme est construit en déclinaison des cinq axes stratégiques suivants :

- Organiser la sobriété des usages pour tous les acteurs ;
- Favoriser les dynamiques naturelles des milieux et reconquérir la biodiversité ;
- Améliorer la qualité des eaux des milieux ;
- Gérer durablement la ressource et l'alimentation en eau potable ;
- Préserver et restaurer la ressource et l'alimentation en eau potable.

La politique d'intervention de l'agence de l'eau sur la qualité de l'eau potable est centrée sur la restauration de la qualité de l'eau brute de captages prioritaires identifiés par le SDAGE en veillant à l'efficacité des actions financées, et sur la préservation des ressources en eau souterraine stratégiques pour l'alimentation en eau potable actuelle ou future.

Le comité syndical,

- **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter les subventions, les plus élevées possibles, pour les opérations entrant dans le cadre du 12^{ème} programme d'action de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents et entreprendre toutes les démarches nécessaires à la bonne exécution de ces demandes de financement.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme.



Le Président,
Jean-Michel SAUVAGE